Deux visites ont été effectuées, en janvier et février, dans les localités de Kabrit, Fanara, Faed et Abu Sultan, au cours desquelles les délégués ont pu s'entretenir librement et sans témoin avec les habitants sur les divers problèmes qu'ils rencontrent. En revanche, ils n'ont pu obtenir d'exercer leurs activités dans le nouveau territoire occupé syrien, sur le plateau du Golan.

A GENÈVE

Le président de la Mauritanie au CICR

A l'occasion de sa venue en Suisse, S. E. M. Moktar Ould Daddah, président de la République Islamique de Mauritanie, s'est rendu le 19 février 1974 au siège du CICR.

Le Président Moktar Ould Daddah était accompagné de Madame Ould Daddah, présidente d'honneur du Croissant-Rouge mauritanien, de Madame Abdul Aziz Sall, présidente active de cette Société, et de plusieurs hautes personnalités de son Gouvernement Il a été accueilli par le président du CICR, le Dr Eric Martin, et par le président du Conseil exécutif, M. Roger Gallopin, entourés de membres de la Direction.

Après la signature du livre d'or, un entretien a eu lieu entre le Chef de l'Etat mauritanien et les dirigeants du CICR, au cours duquel ont été évoquées les activités de l'institution dans le monde et en particulier celles qu'elle déploie dans le continent africain.

Participation aux Conventions de Genève

Le Comité international de la Croix-Rouge a reçu du Département politique fédéral, à Berne, une communication l'informant que, par sa lettre du 31 octobre 1973, reçue le 3 décembre, le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Vietnam a notifié son adhésion aux quatre Conventions de Genève du 12 août 1949. Cette déclaration d'adhésion était assortie de réserves.

Selon une communication du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire, cette adhésion déploie un effet immédiat.

Témoignage de reconnaissance

Le 19 février 1974, au siège du Comité international de la Croix-Rouge, le Dr Eric Martin, président de l'institution, a remis la médaille d'argent du CICR à M. Léo Biaggi de Blasys, délégué du CICR en Italie du Nord depuis 30 ans.

Cette distinction a été accordée à M. Biaggi de Blasys en témoignage de reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie à titre bénévole durant cette longue période, avec un constant dévouement, en faveur de nombreux prisonniers de guerre et réfugiés.